

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°6 du 08 juin 2022



STADES VEGETATIFS

La floraison est désormais terminée dans la grande majorité des parcelles du réseau BSV. La taille des baies évolue rapidement, à la faveur des épisodes pluvieux et des températures douces des derniers jours.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Fin floraison	Baies taille de pois
Côte d'Or	Fin floraison	Baies taille de pois
Yonne	Fin floraison/début nouaison	Baies taille de pois
Nièvre	Fin floraison	Baies de 2-3 mm
Franche-Comté	Fin floraison/début nouaison	Baies taille de pois

La précocité du millésime 2022 reste toujours très proche de celles des années 2020 et 2018.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

Saône et Loire : l'épisode orageux de vendredi soir a localement été accompagné de grêle avec des dégâts importants, notamment à Taizé ainsi que dans d'autres villages de la vallée de la Grosne (Chapaize, Cormatin, Bresse sur Grosne...). Sur les parcelles les plus touchées, la fréquence de dégâts atteint les 90% de grappes avec une intensité de plus de 50%.

Yonne : lors des orages du samedi 4 au soir, la grêle a provoqué des dégâts sur feuilles dans le département, sur rameaux à Saint-Bris-le-Vineux et sur inflorescences à Vaux notamment.

MILDIU

Situation

212 observations ont été réalisées hier sur le réseau BSV (avec témoins non traités). Dans 95% des parcelles, le mildiou est absent et sur les rares parcelles atteintes, les intensités restent faibles.

Quelques nouvelles taches issues des contaminations du 22 au 24 mai sont apparues dans le courant de la semaine dernière, principalement dans les vignobles de Côte d'Or, Saône et Loire et Nièvre. De plus, les premiers symptômes de rot gris ont été observés en Saône et Loire notamment à Givry.

Pluies du 3 au 6 juin : là où des contaminations ont eu lieu, des taches sont susceptibles d'apparaître sur feuilles dans les tous prochains jours.

Analyse de Risque

A ce jour, la situation sanitaire vis-à-vis du mildiou reste très saine et le risque faible. Toutefois, les cumuls de pluie des derniers jours ont permis au mildiou de trouver des conditions plus favorables. Le niveau d'expression des symptômes dans les prochains jours conditionnera l'évolution du risque.



Pluies du 31 mai au 6 juin :

Les différents épisodes orageux des 7 derniers jours ont apporté
-30 à 45 mm en 21,
-8 à 35 mm en 89,
-25 à 40 mm en 71
-23 à 35 mm en 39
-4 à 27 mm en 58

Prévisions du 9 juin au 13 juin :

Après l'épisode pluvieux de ce jour, un temps sec et ensoleillé est annoncé de jeudi à dimanche. Puis à la faveur d'une remontée franche des températures, un risque orageux est prévu pour début à milieu de semaine prochaine.



OïDIUM

Situation

Feuilles : **184 comptages ont été réalisés** (hors TNT). 71% des parcelles (vs 82 % la semaine dernière) restent indemnes.

La Saône et Loire (principalement le Mâconnais), la Côte d'Or et ponctuellement le Jura sont toujours les plus concernés. La plupart du temps, la fréquence d'attaque est inférieure à 5% de feuilles touchées. Toutefois, dans des parcelles où l'oïdium est présent depuis plusieurs semaines, elle dépasse parfois 30 %. Les parcelles présentant les fréquences les plus élevées sont essentiellement localisées dans le Mâconnais, en Côte d'Or et sud jura.

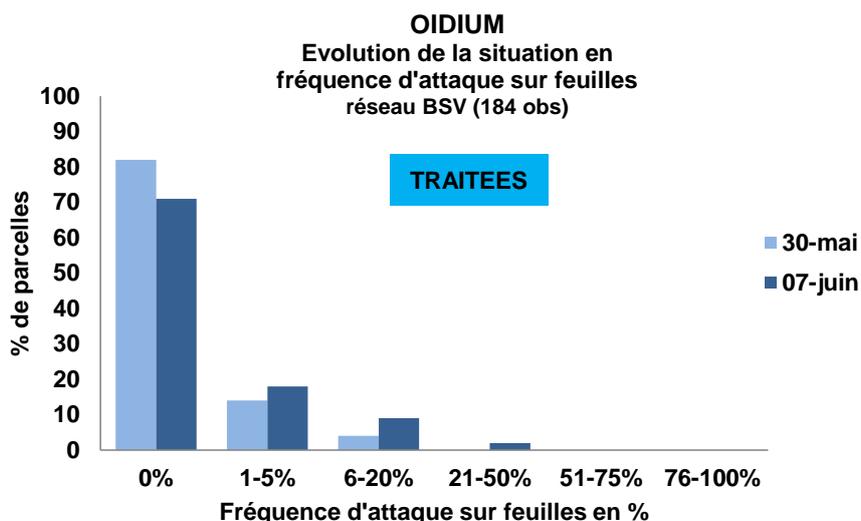
Grappes : quelques parcelles présentent désormais aussi des symptômes sur grappes. Dans certaines situations touchées sur feuilles depuis plusieurs semaines, l'attaque sur grappe s'intensifie.

Analyse de Risque

En dehors des périodes de pluie, l'activité du champignon reste élevée. Quel que soit le cépage, on constate d'ailleurs une augmentation du nombre de parcelles touchées au cours des 7 derniers jours (cf graphique).

Les grappes sont à un stade de forte sensibilité vis-à-vis de l'oïdium.

Dans ces conditions, **le risque peut à présent être qualifié de moyen à élevé.**





BLACK-ROT

Situation : la maladie reste toujours très discrète sur feuilles. A ce jour, seules de très rares taches sont notées.

Analyse de Risque : les grappes sont dans leur période de grande sensibilité au Black-Rot (de nouaison à début véraison). Les cumuls d'eau important de la fin de semaine dernière ont pu occasionner des contaminations. Les symptômes correspondants n'apparaîtront pas avant 2 à 3 semaines.

Pour le moment, le risque se maintient à un niveau faible pour l'ensemble des vignobles.

VERS DE GRAPPE

1^{ère} génération : les vols sont désormais terminés en tous secteurs.

Bilan : à l'exception de quelques parcelles principalement situées dans le Mâconnais Nord (proches du seuil de traitement), les niveaux d'infestation sont à nouveau restés faibles cette année.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les 2 messages réglementaires édités par le SRAL Bourgogne Franche-Comté **sont disponibles ci-dessous**. Il précise toutes les informations sur la lutte à mettre en œuvre sur les différents périmètres de lutte obligatoire, sur les vignes mères et sur les pépinières.

[Message réglementaire N°1 du 24 mai 2022](#)

[Message réglementaire N°2 du 7 juin 2022](#)

L'arrêté préfectoral (avec le détail des zones concernées par la lutte obligatoire) est consultable sur le site de le DRAAF Bourgogne Franche-Comté, ou à partir de ce lien : [arrêté préfectoral lutte FD 2022 BFC](#)

Date du Prochain BSV : mardi 14 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2022 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

